



## Fiche récapitulative des pièces demandées

L'inscription est définitive avec un dossier complet :

- Le bulletin d'inscription mineur complété.
  
- La règle du jeu signée.
  
- La feuille sanitaire et l'autorisation pour le droit à l'image, remplies et signées.
  
- Une photo d'identité avec Nom et Prénom de l'acteur au dos.
  
- Un chèque pour la cotisation de 20 euros à l'ordre d' «Atrebates théâtre».
  
- Un chèque pour les frais pédagogiques (payable en une fois (120 euros), deux fois (2 x 60 euros) ou trois fois (3 x 40 euros) à l'ordre d' «Atrebates théâtre».
  
- Une enveloppe timbrée à vos nom et adresse (1 par famille).